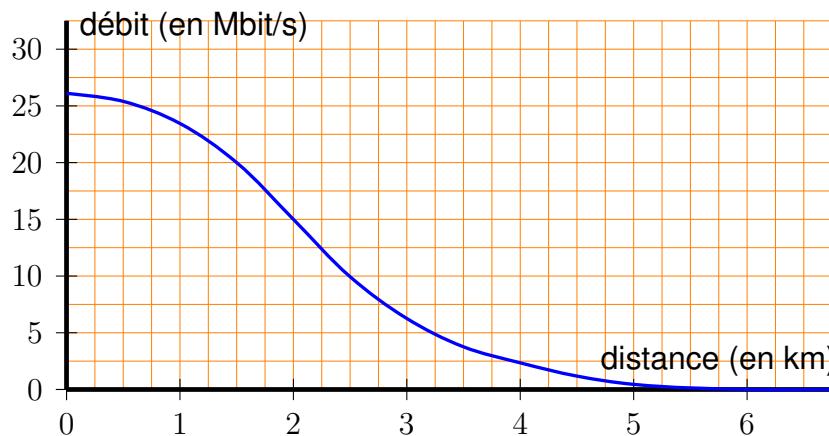


Le débit d'une connexion internet varie en fonction de la distance du modem par rapport au central téléphonique le plus proche.

On a représenté ci-dessous la fonction qui, à la distance du modem au central téléphonique (en kilomètres), associe son débit théorique (en mégabits par seconde).



1. Marie habite à 2,5 km d'un central téléphonique. Quel débit de connexion obtient-elle ?
2. Paul obtient un débit de 20 Mbits/s. À quelle distance du central téléphonique habite-t-il ?
3. Pour pouvoir recevoir la télévision par internet, le débit doit être au moins de 15 Mbits/s.

À quelle distance maximum du central doit-on habiter pour pouvoir recevoir la télévision par internet ?

Correction

1. On lit environ 10 mégabits par seconde.
2. 20 Mbits/s correspondent à une distance du central de 1,5 km.
3. Un débit de 15 Mbits/s correspond à une distance de 2 km.

Pour recevoir la télévision par internet il faut habiter à moins de 2 km du central.